



Flash info



N° 88 - Septembre 2018

Le mot du Maire

Chères Beaucétaines, chers Beaucétains,

L'été s'achève avec, je l'espère pour chacun d'entre vous, de belles rencontres, de belles journées en famille et de belles découvertes. Septembre sonne la fin des vacances et le retour aux affaires quotidiennes.

Vous savez que je suis d'un naturel optimiste. Il y a néanmoins 2 sujets qui me préoccupent et que je voulais vous faire partager :

- Le 1er c'est la volonté de l'exécutif politique à faire disparaître les petites communes. Dernier exemple : la suppression de la taxe d'habitation qui a suivi la baisse des dotations de l'état. Cela signifie que ces revenus prélevés par les communes, le seront désormais par l'état qui nous le reversera. Mais l'état ne se gênera pas (il l'a déjà fait) pour ne pas nous reverser la totalité de ce qu'il nous doit, s'il a besoin de revenus supplémentaires pour combler son déficit.
- Le 2ème c'est l'incapacité de l'Europe à résoudre le problème des migrants. Comment peut-on se regarder dans la glace après avoir laissé des bateaux chargés de malheureux ancrés au large de nos côtes en se disputant pour savoir qui va les accueillir. En l'occurrence, l'Italie, la Grèce, Malte ont bien raison : il s'agit d'un problème européen et non pas celui de quelques pays méditerranéens. Il est grand temps que l'Europe se ressaisisse et mette en première ligne l'Homme et oublie un peu ses objectifs financiers et budgétaires.

Lors de mon intervention pour la cérémonie du 2 août en hommage aux fusillés de Barbarenque, j'ai osé comparer l'Exodus à la situation actuelle, toutes proportions gardées bien évidemment, car ils étaient plusieurs milliers à bord de l'Exodus mais c'étaient des Hommes : juifs, musulmans, chrétiens, blancs, noirs ... Quelle importance !

Je ne retire pas un mot de cette déclaration. J'aurai aimé entendre plus nos responsables politiques se positionner face à ce problème et non pas garder ce silence assourdissant. Seul le Conseil constitutionnel s'est positionné en rappelant le principe de « Fraternité » de notre république. Merci à eux !

Bonne rentrée à tous et à bientôt au détour d'une ruelle ou d'un petit chemin de notre si beau village.

François ILLE, Maire.

SERVICE URBANISME

A compter du 3 septembre 2018, pour une meilleure gestion, toute les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) ne pourront être déposés en mairie que le mercredi de 8h30 à 15h00.

Chapelle Saint Etienne

La commune est propriétaire d'un bâtiment sis 100 chemin de la Chapelle Saint Etienne où des travaux d'aménagement d'un logement seront terminés fin septembre. Ses caractéristiques :

- surface habitable : 53 m²
- nombre de pièces : 1 avec 1 mezzanine
- Coin cuisine avec évier + meuble sous évier
- Salle d'eau avec WC
- Climatisation réversible.

Lors du Conseil Municipal du 07/06/2018, le logement est proposé à la location et le loyer a été fixé à 600€ hors charges mensuelles.



Adressez-vous en Mairie pour plus d'informations si vous êtes intéressés !

Astuce du mois



Court-Bouillon 2018

L'association Label Vers mitonne son "Court-Bouillon" pour le **6 octobre !!**

Un festival déambulatoire dans les rue(elle)s du village !

Construite par les talents des membres, ami(e)s et artistes de l'association, cette manifestation est l'occasion de spectaculer, contempler, enthéâtrer les rues du village.

Ce festival n'a pas de prix, l'entrée est en prix libre et responsable!

Début des festivités vers 10h.

Nous accueillons les envies de participation. Adressez-vous à labelvers@gmail.com ou à Florian (06 27 66 39 97).

Création d'un nouveau verger villageois (de production)

80 arbres fruitiers "de production" ont été plantés par des membres de l'association cette année sur de belles terres (à la Cerisaie entre Saint Didier et le Beaucet) ;

Nous souhaitons que ce verger fonctionne à peu près de la même manière que le jardin collectif : chaque personne peut s'engager pour une année (d'octobre à octobre);

Environ 7 journées de travail par an : débroussaillage, taille, fumier à étaler, greffe (juste cette année)...

Des personnes de l'asso sont compétentes pour nous former sur les travaux "délicats" (taille et greffe par ex).

Contrairement aux fruitiers plantés sur les terres du château dans une terre "aride" et dont le but premier était la conservation de variétés anciennes, celui-ci est davantage destiné à la production.

Bien évidemment, nous aurons des fruits que dans deux ou trois ans; Les récoltes seront partagées entre les personnes investies sur l'année.

L'idée qui nous tient fortement à cœur c'est la possibilité pour les habitants de la commune (et adhérents de l'asso) de se réapproprier leur autonomie alimentaire, d'apprendre des savoir-faire "vitaux".

Jardin, verger collectif, séchoir solaire et pressoir à jus répondent aujourd'hui à cette volonté de participer à la production et transformation de notre nourriture quotidienne.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire signe pour être tenu au courant des prochaines dates.

Au jardin partagé : Que s'y passe-t-il ?

Bientôt 10 ans que ce potager collectif réunit et nourrit chaque année entre dix et vingt personnes ; certains sont là depuis le début, d'autres débarquent fraîchement..

Nous sommes dans la période d'abondance, de pleine maturité : tomates multicolores, aubergines, salades, carottes, oignons, blettes, potimarrons. De beaux paniers plein de goûts et de couleurs !

Si vous souhaitez nous rejoindre pour la saison d'hiver, vous pouvez commencer à pointer le bout de votre nez : nous nous retrouvons le **2 septembre** pour notre matinée collective (une fois par mois). A cette occasion : **réunion de 11h à 12h30 pour échanger sur le fonctionnement du jardin, expression des ressentis de chacun sur la saison écoulée et l'organisation du futur jardin d'hiver. Vous êtes tous les bienvenus !!**

Un panneau pour communiquer entre villageois

Ça y est le panneau de communication entre villageois est en place et déjà les annonces fleurissent dessus. Passez jeter un coup d'oeil en allant jeter vos poubelles juste à côté ! Il est situé au niveau du tri sélectif, au carrefour entre la route de Venasque et la route du Beaucet.



Si vous souhaitez recevoir notre newsletter chaque mois, contactez nous sur labelvers@gmail.com ou par tél au 04 86 04 02 30 .

VENEZ PARTAGER VOS TALENTS !

Dimanche 23 septembre de 17h à 22h

Les petites soirées conviviales du dimanche au château reprendront bientôt. Pour fêter le premier jour de l'automne, l'association propose aux Beaucétains, à leurs amis, leurs voisins, les amis de leurs amis, les voisins de leurs voisins, de venir partager un repas tiré du sac, et une belle veillée, où chacun pourra, s'il le souhaite, dire un texte, faire une lecture, chanter une chanson, jouer de la musique, danser, projeter ses photos, bref ... tous les talents seront libres de s'exprimer, l'intérêt est de les partager avec bienveillance et de passer un bon moment tous ensemble.

Si vous avez d'ores et déjà une idée de ce que vous voulez présenter, ou si vous désirez plus d'explications sur le déroulement de la veillée, vous pouvez contacter Thierry Tabourdeau, qui en coordonne le programme à invivo8@wanadoo.fr.

Stéphanie Collet,

contact : lechateaudubeaucet@gmail.com

**NETTOYONS LA PLANÈTE
EN 1 JOUR
le 15 septembre 2018**

Rdv à 8h à la Place du Maquis
Jean Robert au pied du village

Contact : Denis Lacaille
au 06 42 27 64 20
denis.lacaille4@orange.fr

**WORLD
CLEANUP
DAY 2018
15 SEPT**

La plus ambitieuse action civique de l'histoire
avec 150 pays.

www.lanesquepropre.com

Si vous souhaitez
recevoir par mail le
flash info,
merci de vous inscrire
à
mairie.beaucet@orange.fr

Flash info Parution mensuelle

**Mairie de le Beaucet
7, rue Coste Chaude
84210 LE BEAUCET
Tél: 04.90.66.00.23
Fax: 04.90.66.17.77**

Mail : mairie.beaucet@orange.fr
Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire
Conception-Réalisation-Impression : Mairie
Tirage: 220 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique